

Ecole Publique Elémentaire du Dorat
10, avenue du château
87210 LE DORAT
05 55 60 68 88

**PROCES VERBAL DU CONSEIL ECOLE
DU MARDI 2 JUILLET 2014**

Présents à la réunion :

Mr. PIGNON, directeur de l'école et président du conseil d'école
Mmes MARIAUX et DAUBY: enseignantes
Mr LENOBLE : enseignant
Mr FAURY : DDEN,
Mme TETAUD : adjointe chargée des affaires scolaires à la commune du DORAT
Mme BRUNIER, LACHEREZ : conseillères municipales de la commune du Dorat
Mr REYNAUD: Maire de la commune d'Oradour St Genest
Mme LEMOINE : conseillère municipale de la commune de Verneuil Moustier
Mme LAVERGNE : conseillère municipale Dinsac
M. GUILLEMAILLE : président de la communauté de Communes de la Basse Marche
Mmes, DESAINT, ELMACHKOUR, FOULON et DOENLEN: représentantes des parents d'élèves titulaire
Mme SEGHIER, Mme RIFFAUD et MONTEILLER : représentante des parents d'élèves suppléants
M RESTOUEIX, président de l'APE « Allons z'Enfants »
Mme MORICHON: Représentante de l'association «°Le pêle mêle des petites mains », et de l'association « le Marché des Producteurs de Pays.

Excusés :

Mme BOULINEAU : IEN
Mme DEJOSS : psychologue scolaire (RASED)
Mmes RIBIERES et PAGNAT: représentants de l'APE « Allons z'Enfants »
M MAZURE: représentants des parents d'élèves suppléants
Mme BREGEAUD : conseillère municipale de Tersannes
Mme DIOTON : conseillère municipale d'Azat le Ris
Mme MENARD: Conseillère municipale de la commune de Darnac
Mme GODART: Représentantes de l'association «°Le pêle mêle des petites mains », et de l'association « le Marché des Producteurs de Pays
Mme JACQUINET: Coordinatrice secteur jeunesse de la Communauté de Communes de la Basse Marche

Absents :

Mr SAUMONT : Adjoint de la commune de Thiat
Mme PERROT : Maire de la commune de La Bazeuge
Mme MORAINÉ : enseignante
Mme PIGNOUX: adjointe au maire de la commune de St Sornin La Marche

Ouverture de la séance à 18h15

ORDRE DU JOUR :

- 1. Préparation de la rentrée 2014/2015.**
- 2. Présentation projet d'école 2014-2017**
- 3. Bilan financier 2013**
- 4. Budget année 2014**
- 5. Stage de Remise à Niveau d'été**
- 6. Bilan des projets menés en P5**
 - a. Sortie hors temps scolaire
 - b. Projets de classe
- 7. Calendrier des projets prévisionnels**
 - . Classe de découverte
 - . Photos de classe
 - . Partenariat avec l'USEP
 - . Concerts JMF (Jeunesse Musicale de France)
 - . Ecole et Cinéma
 - . Projet Musique

1. Préparation de la rentrée 2014/2015.

a. Les effectifs

Très peu d'évolution depuis le dernier conseil d'école.

- 26 départs de CM2, 28 arrivées de la maternelle du Dorat au CP.

2 inscriptions au CM2 +1 au CM1 + 1 au CE1

1 départ d'élève au CP :

Au total l'effectif devrait donc être de 98 élèves soit 2 de plus qu'actuellement.

Classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	28	16	21	18	15

b. Répartition des élèves dans les classes

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL		
28	16	21	18	15	98		
CP	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2	TOTAL			
22	6	16	21	6	12	15	
22	22	27	27				
	Mme Mariaux	M. Lenoble	M. Pignon				

4 maintiens ont été prononcés : 1 en CP, 2 au CE1 et 1 au CM2. Les courriers indiquant aux familles la classe de leurs enfants seront donnés le jeudi 3 juillet.

Les parents de GS inscrivant leurs enfants en CP ont été reçus le jeudi 26 juin par Mme Mariaux et M. Pignon. Ils ont pu visiter l'école et poser les questions qu'ils souhaitaient à l'enseignante et au directeur.

L'enseignante manquante pour la classe de CP sera nommée d'ici au 4 juillet. Si toutefois le poste restait vacant, il serait attribué à la rentrée. Quoiqu'il arrive la future enseignante de CP ne sera nommée que pour 1 an.

c. Calendrier scolaire

La rentrée des enseignants s'effectuera le 1^{er} septembre. Celle des élèves se fera le mardi 2 septembre. Le panneau d'affichage sur la rue préviendra toute modification le cas échéant.

Horaires : classe CP et CP/CE1

	Matin	Après-midi
LUNDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 16 h 30
MARDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 15 h 15
MERCREDI	9 h 00* – 11 h 30	
JEUDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 15 h 15
 VENDREDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 16 h 30

Horaires : classe CE2/CM1 et CM1/CM2

	Matin	Après-midi
LUNDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 15 h 15
MARDI	9 h 00* – 12 h 00	14 h 45** – 16 h 30
MERCREDI	9 h 00* – 11 h 30	
JEUDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 16 h 30
VENDREDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 16 h 30

9h-12h et 13h30-16h30. Les grilles sont ouvertes 10 minutes avant les horaires de début des cours soit à 13h20 et à 13h45 le mardi pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

Pour mémoire, l'horaire du mardi a été défini pour :

- Pouvoir mobiliser des intervenants et proposer des animations de qualité
- Favoriser l'investissement des animateurs, éviter de multiplier les contrats à temps partiel et temps coupés

- L'APC : activité pédagogique complémentaire
Conformément au Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 et les circulaires 2013-17 du 2 février 2013, 2013-19 du 4 février 2013 et 2013-38 du 13 mars 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, les APC sont organisées pour un volume de 36h par an par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

En partenariat avec les collectivités territoriales, le créneau retenu pour bénéficier des activités pédagogiques complémentaires est le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30.

L'objectif des APC est de permettre :

- Soit d'apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages : prévention, (re)mobilisation des acquis, remédiation, ...
- Soit d'apporter une aide au travail personnel : mémorisation, recherche, méthodologie, autonomie, ...
- Soit de mener des activités prévues par le projet d'école.

L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, sur proposition du conseil des maîtres qui doit se prononcer avant la prérentrée.

d. Activités périscolaires

Bilan et organisation de la rentrée

Le directeur fait le point sur les avancés des TAP (Temps d'Ateliers Périscolaires) pour la rentrée en s'appuyant sur les documents reçus par la coordinatrice jeunesse de la Communauté de communes de la Basse Marche.

- Les TAP (Temps d'Ateliers Périscolaires) :

- seront organisés par la Commune du Dorat avec le personnel de la Communauté de Communes mis à disposition. Le conseil municipal ne s'est pas encore réuni pour arrêter définitivement l'organisation. Sous réserve d'être votés, le directeur présente les éléments suivants

- Ne seront pris en charge pour les TAP les seuls élèves inscrits.
- Les inscriptions se font auprès de la Communauté de Communes.

- La facturation sera effectuée par la mairie du Dorat.

- le mercredi après 11h30 : possibilité de garderie jusqu'à la prise en charge **des enfants inscrits** par l'ALSH avec restauration à la cantine.

- L'accueil périscolaire : tarif de 20,50€ à 22,50€

- de 7h30 à l'entrée en classe

- de 16h30 à 18h15

- uniquement le matin les mercredis

Le directeur rappelle que la multiplication des intervenants rend illisible pour les parents l'organisation de la prise en charge des enfants.

Pause méridienne : agents communaux employés par la commune

Accueil périscolaire : agents communautaires employés par la Communauté de Communes

TAP : agents communautaires employés par la Communauté de Communes, prestataire de service pour le compte de la commune du Dorat.

Le directeur dénonce le fait que les TAP puissent être payants pour les parents qui seront pris au piège le mardi puisque les TAP auront lieu de 13h30 à 14h45.

L'esprit de la loi est d'augmenter le temps de présence des élèves au sein du système éducatif.

Le directeur demande aux élus de mettre en place une garderie gratuite en parallèle des TAP pour les parents qui n'auraient pas les moyens de venir récupérer leurs enfants.

M Guillemaille explique que la Communauté de communes de la Basse Marche n'a pas la compétence pour mettre en place cette réforme. et qu'il n'a jamais été dit qu'il n'y aurait aucune participation financière. Le coût prévisionnel de la réforme s'élève à 75 000€ par an, soit à 600€ par élève. Il annonce que la commission scolaire communautaire a revu sa proposition de participation financière des parents à la baisse après avoir entendu le mécontentement des familles. De 18€, le tarif appliqué sera de 7€ par mois par élève. Les délégués de parents protestent alors puisque lors du conseil d'école exceptionnel de décembre, il avait pourtant été dit que les TAP seraient gratuits. Mme Lacherez, élue en charge de ce dossier précédemment, prend alors la parole pour préciser qu'à l'époque de ce conseil d'école, le coût prévisionnel n'était que de 30 000 €. M Reynaud, vice président de la CCBM, explique que les données ont changé :

- coût en hausse,

- absence d'aide de la CAF du fait que ce ne soit plus la CCBM qui porte le projet

- absence des aides de l'État.

Il ajoute que les TAP sont une solution mise en place par la collectivité pour dépanner les parents comme la garderie, la restauration et le transport. Il annonce qu'une prise en charge, par

un animateur, des enfants non inscrits sera mise en place comme c'est le cas pour les enfants actuellement non récupérés par les parents à 16h30. Dans ce cas, l'enfant sera accueilli et inscrit d'office au service. La prestation sera alors facturée au tarif en vigueur.

S'ensuit alors un débat sur le sujet.

2. Présentation projet d'école 2014-2017

AXE 1 :

Développer la maîtrise de la langue nationale.

Objectifs opérationnels

1 Enrichir le vocabulaire

Actions :

- lire régulièrement des textes variés (lecture suivie en classe, lecture individuelle de livres empruntés dans la classe ou à la bibliothèque municipale, lecture offerte par le maître,
- organiser des débats en classe sur des sujets variés (dans tous les champs disciplinaires et s'appuyant par exemple sur l'actualité)

2 Enrichir le site Internet.

Actions :

- trouver des situations de production originales relatant la vie de classe par période et par classe : témoignage de temps forts, élaboration de jeux (devinette, charade, mots croisés, ...)
- rédiger des articles (compte-rendus, témoignages, enquêtes, ...) pour chaque sortie effectuée (JMF, école et cinéma, rencontre intergénérationnelle, SYDED ...)

3 Développer le goût de la lecture

Actions :

- Présentation d'un ouvrage par un ou plusieurs élèves.
- Fréquenter régulièrement la bibliothèque municipale
- Multiplier les lectures offertes à travers des projets du type : je lis j'élis ; prix passerelle ; projet mangas
- Faire illustrer un extrait d'ouvrage (dessin, calligramme, enluminure...).

AXE 2:

Favoriser l'accès à la culture.

Objectifs opérationnels

1 Mise en place d'une BCD attrayante et fournie.

Actions :

- Critique argumentée d'ouvrages
- Association des élèves au choix des ouvrages achetés
- Mise en place d'ateliers dans la BCD autour de la marguerite

2 Fréquentation des lieux culturels de proximité: salle de cinéma du Dorat pour les projets « Ecole et Cinéma » et « JMF (Jeunesse Musicale de France)».

Actions :

- organiser un maximum de sorties culturelles (musées, école et cinéma, théâtre, concerts JMF...),
- exploiter ces sorties ; (articulation avec les projets de classes).

3 Repenser la programmation des champs disciplinaires à l'intérieur des cycles.

Actions :

- Prendre en compte la réforme des cycles et des futurs programmes.
- Etablir un bilan des points traités par champ disciplinaire pour répartir les notions au cours de l'année suivante.

4 Développer le langage oral

Action :

- Multiplier les situations (débats, exposés, ...)

AXE 3 :

Développer les usages des TICE pour les apprentissages fondamentaux.

Objectifs opérationnels

1 Optimiser l'utilisation du TBI en cycle 2 et 3

Actions :

- Apprendre à utiliser de nouvelles fonctions.
- Varier les entrées dans les apprentissages

2 Optimiser l'utilisation de la classe mobile au cycle 3

Actions :

- Utiliser les logiciels de traitement de texte comme support d'exercices quotidiens en langue française.

3 Découverte des œuvres patrimoniales.

Actions :

- Utiliser les sites dédiés (musées, monuments, architectures, ...).

3. Bilan financier année 2013

DEPENSES		RECETTE	
Fournitures et matériels scolaires, Photocopieurs, Transport pour rencontres sportives, documentation, redevances tél, Subvention Allonz'enfants.	10 679,91 €	Collectivités	14 451,00 €
Assurance	153,52 €	Communauté de Communes de la Basse Marche	700,00 €
Pharmacie	50,19 €		
Redevance téléphoniques	1 127,63 €	Commune du Dorat pour les communes de la commT de comnes de la Basse Marche	13 110,00 €
Fournitures	4 464,52 €		
Matériel scolaire	4 375,12 €	Conseil Général + DRAC	641,00 €
Abonnements	508,93 €	Associations	4 746,15 €
Classes de découverte	3 539,58 €	Les marchés des Producteurs de Pays	1 500,00 €
Classe de découverte Paris / Nord Pas de Calais 2013/2014	1 743,45 €		
Classe de découverte Eymoutiers 2012/2013	1 796,13 €	Allons Z'enfants	3 246,15 €
Sortie péda, scientifiques (SYDED, ...), culturelles (JMF, ...), sportives (judo, ...): visites + transports	2 574,73 €	Parents d'élèves (classes découvertes, coopérative scolaire, photo de classe, Tom-bola)	4 119,66 €
JMF	492,00 €		
Projet Vidéo	266,40 €		
Adhésion USEP	183,00 €	Autres (chq non débités, remboursement)	425,40 €
Transports sorties culturelles	1 633,33 €	Ass Musique et Jeune Public	60,80 €
Ass Musique Jeune Public	3 109,80 €	Abonnement Site école	60,00 €
Livres pour classes NOEL	506,91 €	Remboursement trop perçu SNCF pour classe découverte Eymoutiers	
Autres	1 131,16 €		
Photos scolaires 2010/2011	794,15 €		
Pots et réceptions	177,01 €	TOTAL RECETTE	23 742,21 €
Usep	160,00 €	REPORT CREDIT 2011	7 062,29 €
TOTAL DE-PENSE	21 542,09 €	TOTAL RECETTE	30 804,50 €
		RESULTAT	9 262,41 €

1. Budget année 2014

Demande de crédits 2014

	demande de crédit 2014	dépenses 2013
CREDIT DE FONCTIONNEMENT		
Fonctionnement pédagogique	5 000,00 €	9 288,57 €
fourniture (papeterie)	2 500,00 €	4 464,52 €
matériel éducatif (logiciel, manuels, jeux)	2 300,00 €	4 375,12 €
abonnement	200,00 €	448,93 €
Redevance téléphone et internet	1 150,00 €	1 127,63 €
France Télécom	350,00 €	312,12 €
Orange	800,00 €	815,51 €
Pharmacie	100,00 €	50,19 €
Petit matériel	100,00 €	0,00 €
Assurance	170,00 €	153,52 €
	6 520,00 €	10 619,91 €
Projets spécifiques	6 450,00 €	9 680,22 €
Noël (livres pour la classe)	450,00 €	506,91 €
Classe découverte 2014/2015 pour 1 classe de 24 élèves	1 800,00 €	3 539,58 €
projet classe musicale pour 2 classes	1 000,00 €	3 049,00 €
Sortie péda, scientifiques (SYDED, ...), culturelles (JMF, ...), sportives (judo, ...): vi-sites + transports	3 200,00 €	2 584,73 €
	12 970,00 €	20 300,13 €

CREDITS D'INVESTISSEMENT	
Informatique:	
3 meubles de rangement	800,00 €
10 clé USB pour élèves	100,00 €
1 disque dur externe	60,00 €

2. Stage de Remise à Niveau d'été

a. Rôle de ces stages :

Mis en place depuis 2008, ils sont organisés pendant les vacances de printemps et d'été, ces stages ont pour objectif d'aider les élèves de CM1 et de CM2 qui rencontrent des difficultés en français et en mathématiques. Ils sont encadrés par des enseignants volontaires et sont proposés aux parents des élèves repérés par les enseignants.

b. Mode d'organisation

Pour les vacances d'été, 7 élèves ont été signalés. Ce stage aura lieu du lundi 25 au vendredi 29 août de 9h à 12h. M. Pignon l'encadrera. Il se déroulera dans la classe de CM2.

Les parents concernés ont été informés le 20 juin

3. Bilan des projets menés en P5

a. Sortie hors temps scolaire

• Classe découverte à Paris

1. 10555,20€ pour les 26 élèves de CM2, soit 405,97€ par élève. 2 familles n'ont pas réglé leur participation financière de 150€ en totalité. Une a donné 90€ et l'autre 20€

• Prix passerelle.

- Le vendredi 6 juin : rencontre avec les sixième C au collège autour des 5 livres lus
- Le vendredi 20 juin : élection du prix passerelle après avoir assisté à des représentations théâtrales sur les 5 livres lus.

• Projet golf à Mortemart,

Pour la quatrième année, les élèves de CM2 ont suivi une unité d'apprentissage golf. Les élèves sont allés se mesurer aux élèves de l'école de Bellac sur les parcours du golf le vendredi 13 juin.

• Rencontres école Blond.

- le lundi 16 juin :

- rencontre musicale sur programme commun en partie avec les résidents de l'hihl de Bellac, de Magnac Laval et du Dorat.
- randonnée dans les Monts de Blond avec répartitions des élèves en groupe de 6 avec plan.
- rally lecture sur les 4 livres lus.

• Journée multi sports.

Les élèves du CE1 au CM2 ont participé le jeudi 26 juin à une rencontre avec l'itep Suzanne Léger et l'école de Bussière-Poitevine et de Magnac Laval au stade du Dorat.

• Fête d'école.

Le samedi 28 juin 2014 à 17h00. Satisfaction de tous malgré la météo. Remerciement particulier de M. Restoueix à Mmes et Ms Godart et Marche pour la tenue du stand de sandwiches et frites. Représentants l'association du marché des producteurs, ils ont racheté les stocks de nourriture invendus alors qu'ils n'ont pas voulu facturer le gaz et l'huile. M. Restoueix précise une recette brute pour cette manifestation de 1563€. L'APE devrait ainsi reverser en septembre à l'école 2665,37€ (quelques factures restent à honorer).

M. Pignon remercie l'APE d'avoir repris le flambeau de l'association et les félicite pour leur réussite.

b. Projets de classe

- **Prix départemental, « Je lis j'élis »**

Pour la 3^{ème} année, les élèves de l'école ont participé à ce projet. Il s'agit pour les élèves d'élire, parmi 5, le livre qu'ils ont préféré. 3 catégories de livres sont proposées en fonction de la section des élèves. Les enseignants se sont organisés pour présenter les livres aux élèves. Les élections se sont déroulées à la mairie le vendredi 16 mai 2014. Après les élections des délégués en début d'année, ce fut une deuxième occasion de se rendre aux urnes et d'utiliser les cartes d'électeurs.

- **Natation**

Merci aux parents qui ont passé l'agrément et nous ont accompagnés. Remerciements particuliers à M Durant et Mme Doenlen qui ont fait toutes les séances. Le cycle fut de 10 séances pour les élèves du CP au CE2.

La natation sera reconduite en P5, les mardis de 9h45 à 10h30 pour les classes de CP et de CP/CE1.

- **Liaison GS / CP :**

Les GS sont venus le lundi 30 juin après-midi visiter leur future école.

- **Prévention routière.**

C'est le jeudi 12 juin que la gendarmerie est venue faire passer le permis vélo aux élèves de CM2.

- **Recyclage et compost.**

Les élèves de CE2/CM1 ont poursuivi leur apprentissage sur le recyclage des déchets en s'intéressant cette fois au compost. Pour cela, accompagnés d'une animatrice de la Loutre, ils se sont rendus dans la forêt de M De Mony Pajol à Azat le Ris pour y faire des observations.

Un animateur du SYDED est également venu pour recentrer les connaissances acquises lors des rencontres précédentes.

- **Remise des dictionnaires pour les CM2**

Cette cérémonie s'est déroulée à la mairie le vendredi 20 juin en début d'après-midi. M. Le maire a donc remis à chacun un dictionnaire accompagné de sa version numérisée. Il a été apprécié et a impressionné les élèves par sa taille volumineuse.

4. Calendrier des projets prévisionnels

a) Photos de classe

Elles se dérouleront le mardi 7 octobre. Le matin, les prises de vue se feront à la maternelle. Les fratries dispersées sur les 2 écoles y seront réunies. L'après-midi, le photographe se rendra à l'élémentaire. Mme Desaint intervient pour faire remarquer que la date choisie se trouve durant la classe de découverte. La date de la photo sera donc changée.

b) Partenariat avec l'USEP

Le partenariat sera reconduit. Cette année, nous avons pu profiter des kit golf, kin ball, sarbacane et pelote basque. 2 classes seront donc affiliées. La cotisation sera financée par une partie de la coopérative scolaire demandée aux familles en début d'année.

A propos de la coopérative scolaire : facultative, elle sera de 10 € pour un enfant seul, de 18 € pour 2 et 26 € pour 3. En plus de prendre en charge l'affiliation USEP, elle permettra de financer les sorties facultatives. Une participation pour les sorties facultatives sera demandée aux parents qui ne souhaitent pas verser de coopérative scolaire. La coopérative scolaire évite de solliciter les parents pour chaque sortie et de multiplier les manipulations d'argent. Le directeur explique qu'une sortie présente un caractère facultatif lorsqu'elle dépasse les horaires de l'école ou qu'elle englobe la pause méridienne.

c) Concerts JMF (Jeunesse Musicale de France)

Reconduction. L'objectif est de permettre aux élèves d'assister à des concerts de professionnels. Les concerts choisis sont retenus dans une liste de vœux déterminés par notre délégation.

- Soufflet Créole : Le jeudi 20 novembre 2014 de 12h à 16h30
- Shéhérazade : Le jeudi 15 janvier 2015 de 8h00 à 12h
- Forêt : Le lundi 20 avril 2015 de 12h à 16h30

d) Ecole et Cinéma

Reconduction.

Ecole et Cinéma : « l'animal compagnon d'aventures »

- a) Une vie de chat, Jean-Loup Félicoli et Alain Gagnol, 2010, couleur animation 70 mn
- b) Le chien jaune de Mongolie, Byambasuren Davaa, 2005, couleur 93 mn
- c) Cycle 2 : Katia et le crocodile, 1966 N/B, 70 mn
Cycle 3 : un animal, des animaux, documentaire 1996, 59 mn

e) Projet Musique

Mme Kesch poursuivra ses interventions de qualité à la rentrée

1. Projet ferme de Villefavard :
45 mn hebdo CM2
45 mn hebdo CM1
2. avec intervenante extérieur
45 mn par quinzaine CE2 / CM1
45 mn par quinzaine CP / CE1

Echange de service : M. Lenoble fera la musique dans la classe de Mme Mariaux qui elle assurera l'anglais.

f) Classe vendange

Validée au dernier Conseil d'école, le projet a été présenté aux familles des élèves de CE2. Seule une famille n'a pas encore donné son autorisation et plus de la moitié des parents ont commencé à verser leur participation financière.

Mme Doenlen et M. Durant accompagneront M Lenoble du 6 au 10 octobre à Meschers.

M Guillemaille demande au directeur de l'école si la CCBM sera sollicitée pour aider au financement de cette classe découverte comme les années précédentes. M. Pignon s'excuse de ne pas lui avoir encore fait de demande mais lui confirme bien que le projet aura besoin du soutien financier de sa collectivité.

g) Syded

La classe de CE2/CM1 reconduira le projet avec ses élèves

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h 15.

Le Directeur,
Bruno. Pignon